

FORMATION DES RÉFÉRENTS CULTURE

Accompagner au mieux la généralisation de l'éducation artistique et culturelle

Sommaire

1. Contexte de l'EAC

- A. Les textes de référence
- B. Les attendus de la généralisation
- C. Les supports d'information sur l'EAC

2. La mission de référent culture

- A. Le cadre de la mission
- B. Les missions au sein de l'établissement

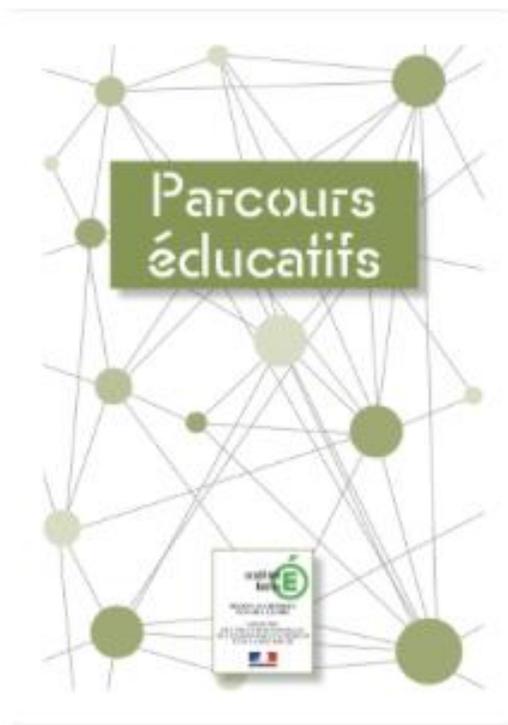
2. 3. Un outil fondamental : ADAGE

- 3. A. Les appels à projets
- B. Le recensement
- C. Le Pass Culture

1. Contexte de l'EAC

A. Les textes de référence de l'EAC

Les Parcours Educatifs



Charte de l'EAC

CHARTRE POUR l'éducation artistique et culturelle

- 1** L'éducation artistique et culturelle doit être accessible à tous, en particulier aux jeunes, par des pratiques artistiques diversifiées et de proximité et à l'échelle de la vie.
- 2** L'éducation artistique et culturelle vise à la formation des citoyens, la rencontre avec les œuvres, la pratique artistique et l'acquisition de connaissances.
- 3** L'éducation artistique et culturelle est un droit de tous, elle est assurée dans les territoires prioritaires et les zones d'éducation prioritaire, en particulier dans les zones d'éducation prioritaire et les zones d'éducation prioritaire.
- 4** L'éducation artistique et culturelle contribue à la formation de la personnalité et du citoyen, à élargir le champ de la culture et à développer la créativité.
- 5** L'éducation artistique et culturelle prend en compte les besoins de tous les citoyens, dans le cadre d'un dialogue continu impliquant les institutions culturelles et artistiques.
- 6** L'éducation artistique et culturelle permet aux citoyens de donner du sens à leurs expériences et de mieux appréhender le monde contemporain.
- 7** L'égalité de territoires permet à l'éducation artistique et culturelle d'être portée par des acteurs locaux et de contribuer à l'éducation de tous les citoyens, en particulier dans les zones d'éducation prioritaire.
- 8** L'éducation artistique et culturelle vise à la formation de la personnalité et du citoyen, à élargir le champ de la culture et à développer la créativité.
- 9** L'éducation artistique et culturelle contribue à la formation de la personnalité et du citoyen, à élargir le champ de la culture et à développer la créativité.
- 10** Le développement de l'éducation artistique et culturelle doit être porté par des acteurs locaux et de contribuer à l'éducation de tous les citoyens, en particulier dans les zones d'éducation prioritaire.

Guide de mise en oeuvre de l'EAC



B. Les attendus de la généralisation de l'EAC

Objectif 100 %

C. Les supports d'information sur l'EAC

- Le site de la DAAC (taper « DAAC Nantes » sur votre moteur de recherche)

The screenshot displays the website for the DAAC (Délégation Académique à l'Action Culturelle) of Nantes. The header features the 'académie Nantes' logo and the title 'éducation artistique et action culturelle'. Below this, there are navigation links: 'informations | textes | pratiques | partenaires | domaines | transversalité'. A search bar is present with the text 'Recherche' and a magnifying glass icon. The main content area includes a breadcrumb trail: 'espace pédagogique > actions éducatives > action culturelle'. A horizontal menu contains five buttons: 'La DAAC et l'EAC', 'Faire un projet EAC', 'Les Dispositifs', 'Se former', and 'Les contacts'. Below the menu, there are several content tiles: a large orange tile titled 'Construire un projet EAC' with a photo of a classroom; a tile for 'ArtéduC' magazine with the text 'Magazine de l'Éducation Artistique et Culturelle de l'Académie de Nantes'; and a green tile titled 'Les recrutements de la DAAC' with a photo of a person. The website is framed by a light gray border.

-La lettre « Flash Info », envoyée régulièrement à tous les enseignants de l'académie, sur la boîte professionnelle webmail.



caraiibes | espace pédagogique

ressources **transversalité**
mutualisation actualités

Flash infos Éducation Artistique et Culturelle - Année scolaire 2021 - 2022 - n°4

Cette lettre, éditée de manière régulière, est en lien avec les actualités de la DAAC et des partenaires. Elle présente des actions à destination des établissements scolaires au niveau académique, national et éventuellement international.

Appels à projet

Mettre en place un atelier artistique



Mettre en place un atelier scientifique et technique



1. 2. La mission de référent culture

A. Le cadre de la mission

Cf BO sur le site de la DAAC

Les missions : Informer / conseiller / coordonner / valoriser

- Il contribue à la cohérence, à la qualité et au suivi de la mise en œuvre du volet culturel du projet d'établissement.
 - Sous la direction du chef d'établissement, il travaille en étroite collaboration avec la communauté éducative sur la construction et le suivi des actions EAC.
 - Il assure l'inscription et le recensement de chaque projet EAC dans Adage.
-

B. Au sein de l'établissement

Ce qu'il fait

- Il est identifié au sein de son établissement dans cette mission de référent culture
- Il est en lien avec la DAAC pour tout ce qui touche à l'éducation artistique et culturelle
- Aidé de ses collègues, il centralise les projets pour le recensement dans ADAGE et est informé des demandes d'appel à projets
- Il aide les collègues à saisir les actions, évènements, projets et enseignements artistiques dans ADAGE
- Il accompagne le chef d'établissement
- Il peut organiser des temps de travail avec ses collègues selon les habitudes de l'EPL

Ce qu'il ne fait pas

- Il n'assure pas le pilotage de l'éducation artistique et culturelle dans son établissement ; ce rôle est assuré par le chef d'établissement.
- Il ne valide pas les projets de ses collègues
- Il n'arbitre pas entre plusieurs projets déposés
- Il ne valide pas les offres du Pass Culture

Boîte à outil 1 :



Comment communiquer, en tant que référent culture, avec l'équipe pédagogique de son établissement ?

- Possibilité d'ouvrir un espace sur elyco permettant de communiquer et de déposer régulièrement des informations à destination des enseignants de son établissement
- Possibilité également de déposer des ressources autour de l'EAC : la charte, le référentiel, les liens vers le site de la DAAC...
- demander au chef d'établissement un temps d'intervention de quelques minutes le jour de la pré-rentrée en plénière pour présenter sa mission et son rôle tout au long de l'année.

Exemple d'espace e-lyco.

The screenshot shows a web interface for 'ESPACE EAC BERLIOZ'. It features several sections:

- Navigation à nos et textes sur l'espace EAC Berlioz:** A text block with a link to 'ADAGE' and a description of the space's purpose.
- Recentement des projets EAC au sein du collège BERLIOZ:** A section with a date (18/01/2023) and a link to 'ADAGE'.
- Textes autour de l'EAC (dans les Ressources):** A section with three sub-sections: 'Les Parcours Educatifs', 'Charte de l'UNC', and 'guide de mise en oeuvre de l'EAC'.
- ADAGE:** A section with a logo and a list of bullet points:
 - Application dédiée à la description de l'établissement Artéducatif et Culturel.
 - Indispensable pour le recensement EAC pour les appels à projets, l'évaluation du Parcours Culturel.
 - Pour y accéder : [cliquez](#) sur l'icône.
- SITE ACADEMIQUE DAAC:** A section with a logo and a list of bullet points:
 - Pour connaître les personnes ressources sur la Liste Régionale des divers domaines artistiques et culturels.
 - Pour connaître les actualités des partenaires locaux.
 - Pour saisir les projets mis en place au sein de l'établissement.
 - Pour y accéder : [cliquez](#) sur l'icône.
- Magazine Culturel Arneduc:** A section with a logo and a list of bullet points:
 - pour connaître les actualités artistiques et culturelles de l'académie (expositions, festivals, concert...)

1. 3. Un outil fondamental : ADAGE



Comment se connecter à **Adage** ?

- taper sur votre moteur de recherche « sconet ac nantes »

ou

- depuis la page dédiée de la DAAC

ou

- via Elyco dans la partie « Plus » puis « Portail des applications »

A. Les appels à projet

Adage permet de déposer des projets nécessitant le dépôt d'un dossier, liés à des dispositifs permettant souvent des financements.

Ces projets sont à déposer bien en amont, selon un calendrier spécifique à chaque dispositif.

B. Recensement

Arrivé sur la page d'accueil de Adage, cliquer sur le mot «**ouvert**» (en vert) de la partie «**Recensement**»

adage-pr.phm.education.gouv.fr/adage/

Adage Etablissement - Recensement - Monter son projet Ressources - Mon compte

SOPHIE LAURENT
RÉDACTEUR DE PROJET - C. G. GERARD PHE IPF - CAROUFFOU
DECONNEXION

Bienvenue dans l'application ADAGE

Application Dédiée A la Généralisation de l'Education artistique et culturelle

Campagnes de saisie

ACA	Appel à projets 2021-2022	Recensement 2021-2022
	Documents d'accompagnement	
	Période d'ouverture : Du 13/06/2021 à 09:00 Au 30/09/2021 à 17:00	Période d'ouverture : Du 01/09/2021 à 00:00 Au 31/08/2022 à 23:59
	terminé >	ouvert >

Académie de NANTES - Région PAYS-DE-LA-LOIRE - Mentions légales - Aide

Application Dédiée A la Généralisation de l'Education artistique et culturelle - ADAGE v 4.0.1

Selon ce que vous recensez, il faut distinguer :

- « Enseignements artistiques »
- « Projets d'éducation artistique et culturelle »
- « Actions et évènements culturels »

Cliquer sur « **En savoir plus** » pour voir ce que contient chaque catégorie.

Mise en situation :



Découvrir l'application ADAGE :

* Durant 5 minutes, naviguer dans les 3 catégories présentées et recenser les difficultés rencontrées dans le chat.

Mise en situation :



Commencer à recenser :

* s'entraîner à recenser un projet (vrai ou fictif).
Possibilité de poser des questions en direct via le chat.

Vous pouvez ouvrir le « Pas à pas » envoyé par mail pour aider.

Boîte à outil 3 :

Comment gérer le recensement dans un établissement à fort effectif ?



Si l'établissement comporte de très nombreux projets, possibilité d'ouvrir des droits de rédacteur aux enseignants porteurs de projet afin qu'ils effectuent eux même le recensement sur ADAGE.

=> nécessité de les accompagner dans cette démarche sur ADAGE, par un petit temps de formation, d'accompagnement pour plus de facilité ou à l'aide d'une fiche outil.

Exemple de fiche outil à destination des collègues pour recenser directement sur ADAGE :

Recensement des projets EAC sur ADAGE

The screenshot shows the ADAGE 'Recensement' form with the following fields and annotations:

- Mon projet :** Indiquer le nom de votre projet.
- Axes de volet culturel :** Sélectionner un ou deux axes. (Annotation: Sélectionner un ou deux axes.)
- Priorités pédagogiques :** Sélectionner une ou deux priorités pédagogiques. (Annotation: Sélectionner une ou deux priorités pédagogiques.)
- Classes engagées :** Sélectionner les classes engagées.
- Partenaires :** Sélectionner votre partenaire.
- Autres Partenaires :** Indiquer un partenaire ici s'il est absent de la liste ci-dessus.
- Domaines :** Sélectionner les domaines artistiques et culturels. (Annotation: Liste des domaines artistiques et culturels.)
- Plans de l'EAC :**
 - Raconter :** Descriptif succinct des œuvres, des lieux, des professionnels rencontrés.
 - Pratiquer :** Descriptif succinct de la pratique artistique et/ou scientifique.

Annotations (Listes de conseils) :

- Faciliter l'accès des élèves à la diversité des cultures
- Offrir une ouverture artistique complète (technique autant qu'artistique)
- Développer l'esprit critique des lycéens
- Contribuer à « construire » le lycéen citoyen et l'adulte de demain
- Apprendre des œuvres et des productions artistiques
- Concevoir et réaliser la présentation d'une production
- Cultiver sa sensibilité, sa curiosité et son plaisir à recevoir des œuvres
- Échanger avec un artiste, un créateur, un scientifique ou un professionnel de l'art et de la culture
- Examiner une dimension esthétique et un jugement critique
- Mettre en relation différents champs de connaissances
- Mettre en oeuvre un processus de création
- Mobiliser ses savoirs et ses expériences au service de la compréhension de l'œuvre
- Réfléchir sur sa pratique
- S'intégrer dans un processus collectif
- Utiliser des techniques d'expression artistique adaptées à une production
- Utiliser un vocabulaire approprié à chaque domaine artistique ou culturel

Liste des domaines artistiques et culturels :

Architecture	Culture scientifique, technique et industrielle	Média et information
Arts de cirque et arts de la rue	Danse	Musique
Arts numériques	Design	Patrimoine et archéologie
Arts visuels, arts plastiques, arts appliqués	Développement durable	Photographie
Bande dessinée	Gastronomie et arts du goût	Théâtre, expression dramatique, marionnettes
Cinéma, audiovisuel	Média et information	Univers du livre, de la lecture et des écritures

Annotation : Liste des élèves complète avec leur classe d'affectation s'il s'agit d'un groupe d'élèves relevant de plusieurs classes

B. Pass Culture

Le pass Culture part collective

Ce qu'il est

- un plus par rapport aux dispositifs existants : des moyens financiers importants et nouveaux
- un moyen supplémentaire pour atteindre l'objectif de la généralisation et du 100% EAC
- une opportunité d'enrichir et d'initier les projets : les offres pass Culture sont des composantes des projets pédagogiques **construits en partenariat**.

Ce qu'il n'est pas

- un remplacement - il ne se substitue pas aux dispositifs existants (appel à projets ADAGE, dispositifs des collectivités...)
- les offres collectives ne doivent pas être considérées comme simples propositions commerciales. Il appartient aux professeurs d'en apprécier la qualité au regard de leur projet pédagogique.

Montants alloués aux élèves de collège, CAP et lycée dans le cadre du Pass Culture



	COLLÈGE		CAP	LYCÉE			+ 18 ANS
	4 ^{ème}	3 ^{ème}	1 ^{ère} et 2 ^{ème} année	2 nd e	1 ^{ère}	Terminale	
Part collective	✓ 25€	✓ 25€	✓ 30€	✓ 30€	✓ 20€	✓ 20€	✗
Part individuelle	✗	✗	✓ 20€	✓ 20€	✓ 30€	✓ 30€	✓ 300€
Montant total ¹⁾	25€	25€	50€	50€	50€	50€	300€

1) Non cumulable d'année en année

Ces montants sont calculés au prorata du 1^{er} janvier au 31 août pour cette année, soit :

- 4^{ème} et 3^{ème} : 25€ par élève = **16,7 euros** au 1^{er} janvier
- 2nde : 30€ par élève = **20 euros** au 1^{er} janvier
- 1^{ère} et Tale : 20€ par élève = **13,3 euros** au 1^{er} janvier

Mise en situation 2 :



Connaître la somme allouée à son établissement par le Pass via Adage:

Activité : aller dans l'onglet « Etablissement », puis « Suivi Pass »

The screenshot shows the Adage web application interface. At the top, there is a navigation bar with the Adage logo and several menu items: 'Etablissement', 'Recensement', 'Monter son projet', 'Ressources', and 'Mon compte'. The user is logged in as 'SOPHIE LAURENT', 'RÉDACTEUR DE PROJET - CLG GERARD PHILIPPE - CARQUEFOU'. A dropdown menu is open under 'Etablissement', showing options: 'Volet culturel de projet d'établissement', 'Gestion des classes prévisionnelles', 'Gestion des classes réelles', 'Édition de documents', and 'Suivi pass Culture'. A blue arrow points from the text in the 'Mise en situation 2' box to the 'Suivi pass Culture' option in the dropdown menu.

Below the navigation bar, there is a header section with the 'Suivi' logo and a search bar. A green progress bar is visible, along with a dropdown menu for the year '2021-2022' and a 'Budget définitif : 9 950 €'.

The main content area is titled 'Suivi budgétaire' and contains a table with the following data:

Pré-réservé	Réservé	Consummé	Solde prévisionnel
273,63 €	0 €	0 €	9 950 €

Below the table, there are sections for 'Actions pass Culture associées à un projet Adage' (showing 'Aucune action pass Culture associée à un projet adage') and 'Actions pass Culture non associées à un projet Adage'. The latter section lists two actions:

- CNL - Masterclass d'auteurs du livre - La mémoire en oeuvre - Simon NIZARD - le 20/05/2022 à 09:00 - Pré-réservé 273,63 €
- La peinture digitale. Comment ça marche? Atelier pour collégiens et lycéens - le 31/05/2022 à 09:00 - Annulé par l'établissement 300 €

At the bottom of the page, there is a footer with the text: 'Académie de NANTES - Région PAYS-DE-LA-LOIRE - Mentions légales - Aide' and a logo for 'académie Nantes'.

ADAGE est l'unique moyen
de:

Identifier des offres postées par des structures

- prendre connaissance des offres dans l'onglet ressources ADAGE ;
- identifier les offres adaptées aux classes en fonction des ambitions pédagogiques.

ou

Construire des offres

- contacter une structure de l'annuaire ADAGE ;
 - co-construire une offre qui sera publiée par la structure.
-

Mise en situation 1 : Sensibiliser les équipes enseignantes à la mise en place du nouveau pass en communiquant sur les structures locales existantes.



Activité : aller sur Adage / Ressources / Partenaires culturels, puis « Liste » ou « Cartographie »

Adage Établissement Recensement Monter son projet Ressources Mon compte

SOPHIE LAURENT
RÉDACTEUR DE PROJET - CLG GERARD PHILIPPE - CARQUEFOU
DECONNEXION

Partenaires culturels

Mode d'affichage : Liste Cartographie

Rechercher un partenaire

Type : Indifférent

Domaine : Indifférent

Label : Indifférent

Commune : CARQUEFOU (044)

Rechercher un établissement Zoomer

4 partenaires :

- Bibliothèque Départementale de Loire-Atlantique
CARQUEFOU
- FRAC des Pays de la Loire
CARQUEFOU
- Frac des Pays de la Loire (Carquefou)
CARQUEFOU
- THEATRE LA FLEURIAYE
CARQUEFOU